

D P 02742695 A0045
 Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

le 22/09/2025

L'adjoint M. Yvan LEROY



(Handwritten signature over the stamp)

Cachet de la mairie et signature du receveur

Dossier transmis :

- à l'Architecte des Bâtiments de France
 au Directeur du Parc National

3 Le terrain

3.1 Localisation du (ou des) terrain(s)

① Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : 21 Voie : RUE SYLVAIN SENECAUX

Lieu-dit :

Localité : NEAUFLES SAINT MARTIN

Code postal : 27830

Références cadastrales^[3] :

② Si votre projet porte sur plus de 3 parcelles cadastrales, veuillez renseigner une ou plusieurs annexes Références cadastrales complémentaires.

Préfixe : A D Section : 4 2 9 Numéro : 1060 Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 1060

Préfixe : Section : Numéro : Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro : Superficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Superficie totale du terrain (en m²)^[4] :

4 À remplir pour une demande comprenant un projet de construction

4.1 Nature des travaux envisagés

- Nouvelle construction
 Travaux ou changement de destination^[5] sur une construction existante
 Clôture

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Les travaux impliquent la création d'une place de stationnement voiture à l'intérieur de la propriété en gravier stabilisé, ainsi que l'installation d'un portail coulissant.

Votre projet porte sur une installation agrivoltaïque Oui Non

Si votre projet nécessite une puissance électrique supérieure à 12 kVA monophasé (ou 36 kVA triphasé),

indiquez la puissance électrique nécessaire à votre projet :

Si votre projet est un ouvrage de production d'électricité à partir de l'énergie solaire installé sur le sol ou d'ombrières

photovoltaïques, indiquez sa puissance crête : kW et la destination principale de l'énergie produite :